



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-9512>

Département(s) de publication : 50

Annonce n° 26-9512

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'agglomération du Cotentin

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20006720500019

Ville : Cherbourg en Cotentin

Code postal : 50130

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 50

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1767235>

Identifiant interne de la consultation : DIB-26-05

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction Ingénierie et Bâtiments

Numéro de téléphone du contact : +33 250791610

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 26/02/2026 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Non
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Critères d'attribution : Valeur technique : 40% Prix : 60%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux VRD et d'aménagements extérieurs pour le réaménagement de l'atelier communautaire de la DDMA (Direction des Déchets Ménagers et Assimilés) de Montebourg

Code CPV principal - Descripteur principal : 45111291

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Réalisation des travaux VRD et d'aménagements extérieurs (lot 6) de l'opération de réaménagement de l'atelier communautaire de la DDMA (Direction des déchets ménagers et assimilés) de Montebourg (50310). Le lot 6 "Aménagements extérieurs - VRD" fait l'objet de la présente consultation, après la notification des lots 1 à 5 le 30 septembre 2025, conclus à la suite d'une consultation précédente (Dossier DIB-25-15). Les prestations du lot 6 se dérouleront au cours de la phase 2 de l'opération de travaux décomposée en phases : - phase 1 : Bâtiment ; - phase 2 : Aménagements extérieurs ;

Lieu principal d'exécution du marché : 34 route de Valognes 50310 - MONTEBOURG

Durée du marché (en mois) : 5

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Pour le 6 (comme pour les lots 2 et 5 concernés également conclus auparavant), le calendrier prévisionnel fixe les délais comme suit : - Période de préparation de chantier PHASE 2 : 2 mois à compter de la date indiquée dans l'ordre service, qui sera concomitant le cas échéant avec la notification. - Exécution des travaux PHASE 2 : 3 mois à compter de la date indiquée dans l'ordre service. La date prévisionnelle de démarrage des prestations pour le lot 6 est fixée au 02/05/2026. La visite du site n'est pas obligatoire pour la remise des offres mais elle est fortement conseillée (Cf article 5.4 du règlement de la consultation). Les variantes libres ne sont pas autorisées. Les travaux pourront donner lieu à un ou plusieurs marchés pour la réalisation de prestations similaires en application de la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables de l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique. Une clause de réexamen décrite dans le CCAP (Cf article 24.2) est instituée en cas de nécessité de modifications techniques issues des études d'exécution, pour la préparation de la phase 2. En application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la commande publique, l'exécution du marché comporte une clause sociale d'insertion obligatoire

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/01/2026